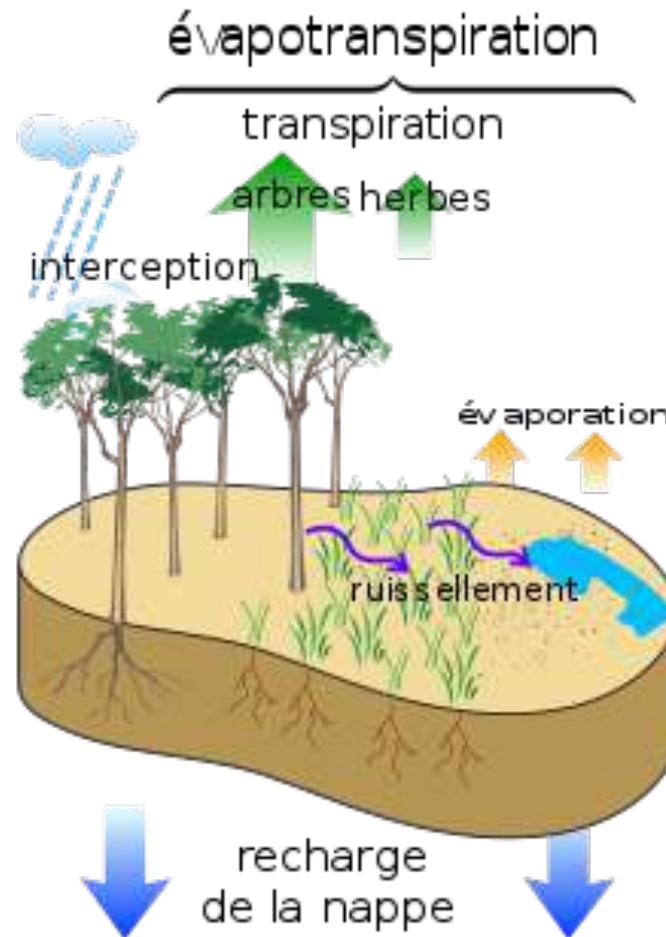


# AMÉNAGEUR & URBANISTE

MAITRE D'OUVRAGE DES INFRASTRUCTURES D'ESPACES PUBLICS

Trame verte  
et bleue

Limiter  
l'imperméabilisation des  
sols

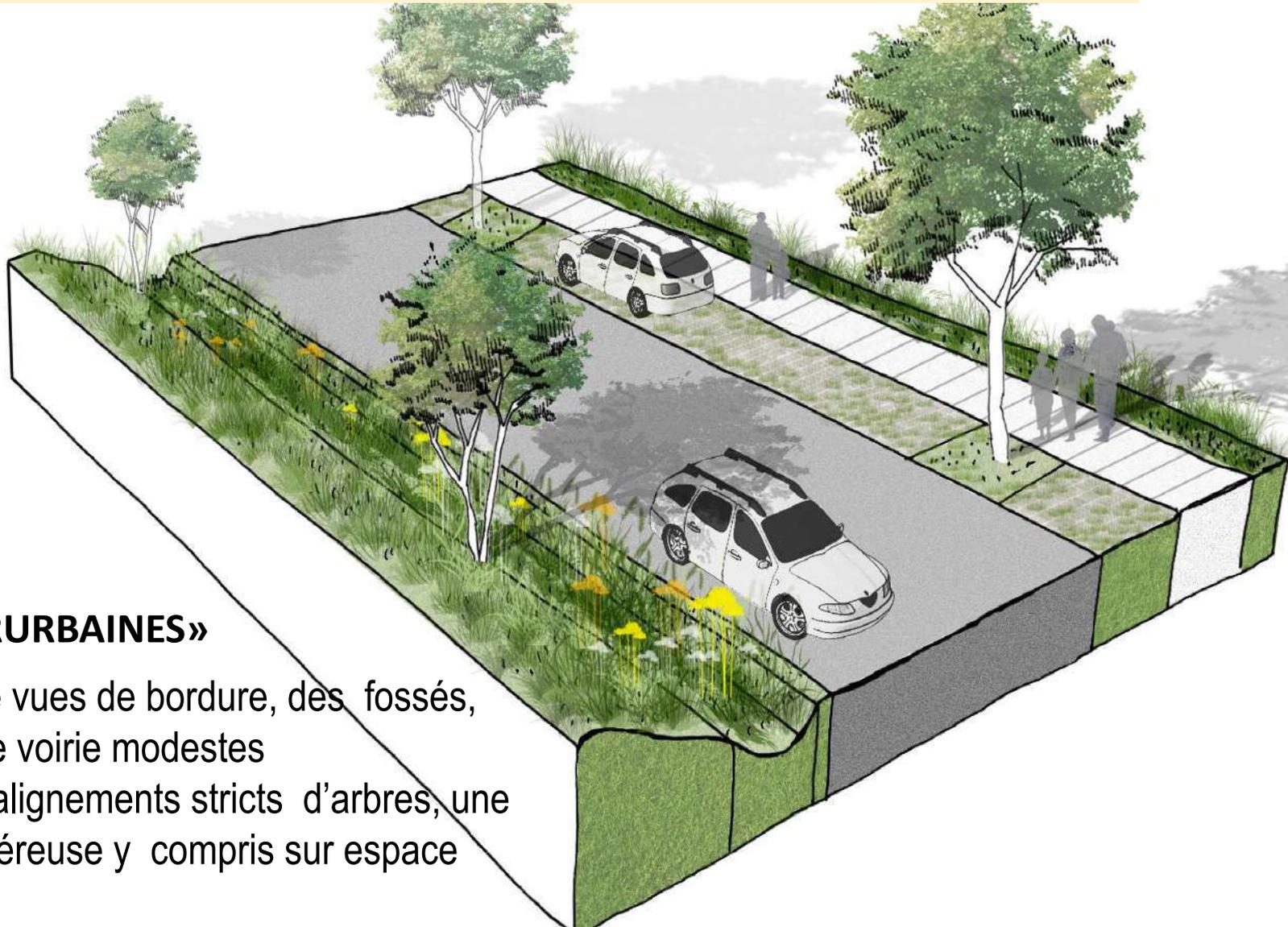


Choix des  
matériaux

Gestion  
aérienne  
des eaux  
pluviales

# AMÉNAGEUR & URBANISTE

MAITRE D'OUVRAGE DES INFRASTRUCTURES D'ESPACES PUBLICS

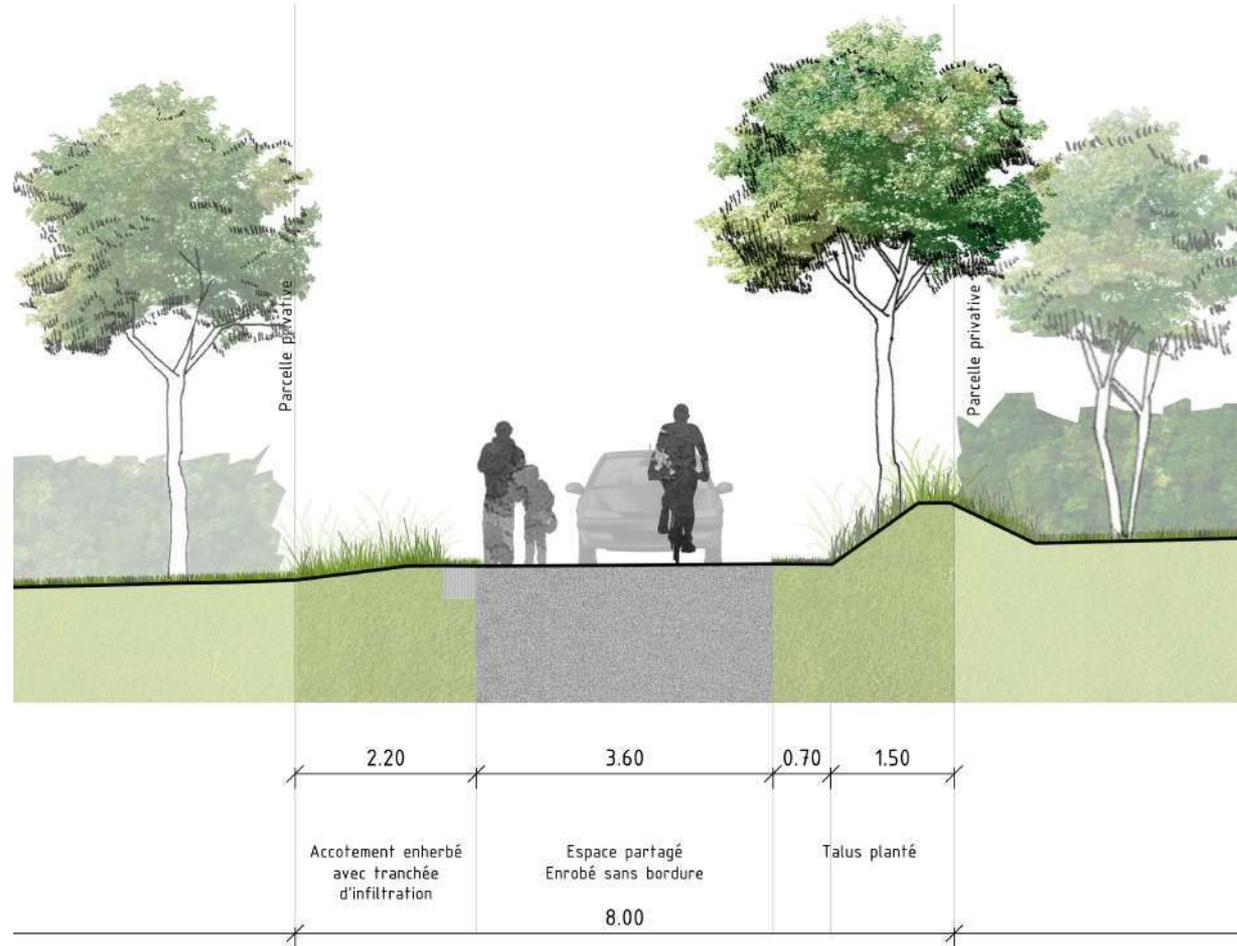


## DES VOIES «RURBAINES»

- > L'absence de vues de bordure, des fossés, des largeurs de voirie modestes
- > L'absence d'alignements stricts d'arbres, une végétation généreuse y compris sur espace privé

# AMÉNAGEUR & URBANISTE

MAITRE D'OUVRAGE DES INFRASTRUCTURES D'ESPACES PUBLICS



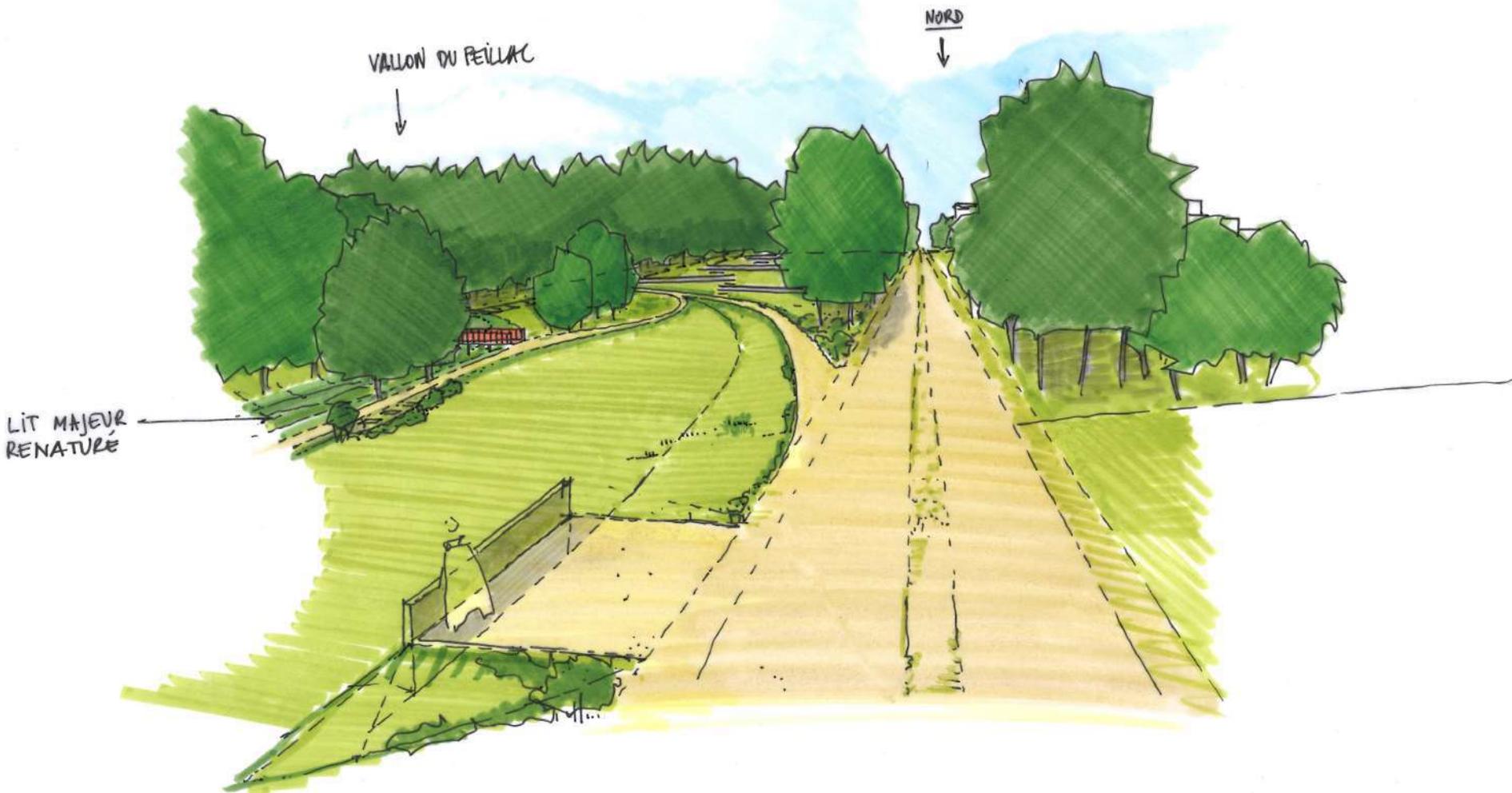
## VOIES SECONDAIRES

> Des espaces partagés, des zones de rencontre

Sujet

# AMÉNAGEUR & URBANISTE

MAITRE D'OUVRAGE DES INFRASTRUCTURES D'ESPACES PUBLICS



# Aménageur & Urbaniste



**PRESCRIPTEURS POUR LES LOTS CESSIBLES APRÈS DES OPÉRATEURS  
IMMOBILIERS ET PARTICULIERS**

**PLUI RENNES METROPOLE - OAP Santé Climat Energie**

***Principes d'aménagement afin de favoriser le confort d'été :***

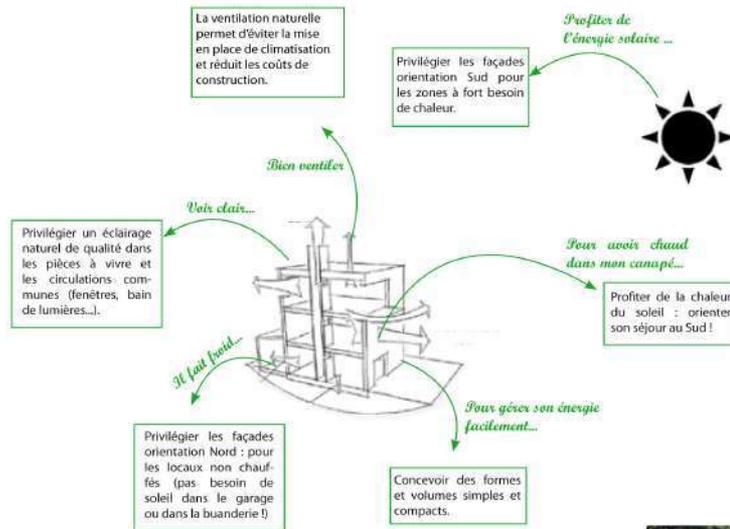
- Privilégier la double orientation des logements afin de favoriser un rafraîchissement en été (limitation de l'impact de l'îlot de Chaleur Urbain).
- Préférer des revêtements de sol, toitures et façades présentant un albédo élevé.
- Privilégier, dans chaque projet, des protections solaires extérieures (façades sud et ouest) ("Éléments architecturaux").

# Aménageur & Urbaniste

## PRESCRIPTEURS POUR LES LOTS CESSIBLES APRÈS DES OPÉRATEURS IMMOBILIERS ET PARTICULIERS

### 2.13 Performances énergétiques et démarche « Bas carbone »

cf. Annexes Plui Rennes métropole : orientations d'aménagement de programmation III-1-3 Santé, Climat, Energie



**SA MAISON, SON ENVIRONNEMENT, SON BIEN ETRE ....CELUI DE SES ENFANTS...ET LA PLANETE**

Construire sa maison est un projet personnel. Néanmoins, il s'insère dans une vision globale environnementale (les contraintes du site, l'esprit du quartier, les orientations de la ville et la Métropole Rennaise, le Plui...). Le projet s'attachera à respecter les recommandations et à tendre vers la démarche «Bas Carbone»

- Concevoir son projet en recherchant la sobriété énergétique, favoriser les apports et les modes passifs (confort d'été, confort d'hiver, orientations solaires, compacité, inertie de l'enveloppe, choix des matériaux bio- sourcés, locaux...)

- Favoriser l'accès à la lumière naturelle dans toutes les pièces et les circulations,

- Privilégier les appareils de classe énergétique A+++,

- Réduire la température de consigne à 19°C et à 16°C en inoccupation,

-Privilégier les maisons mitoyennes de façon à limiter les surfaces déperditives,

- Recourir à des solutions moins gourmandes en énergie en modifiant petit à petit ses habitudes (réduire l'utilisation du sèche linge en prévoyant un espace extérieur ou le sécher facilement, supprimer tous les appareils en veille en prévoyant une prise de courant commandée par interrupteur près de la porte pour l'alimentation des appareils du poste audio-visuel, petit électroménager de la cuisine, etc...)

- Réduire l'impact des déchets

- Minimiser l'imperméabilisation des sols extérieurs

- Gérer le ruissellement et l'infiltration de l'eau de pluie dans sa parcelle ( bac de récupération d'eau, matériaux poreux, jardin ...)

- Végétaliser sa parcelle permet de créer de l'ombre et garantir de la fraîcheur l'été, d'intimiser son jardin et de créer des corridors de biodiversité...



# Aménageur & Urbaniste

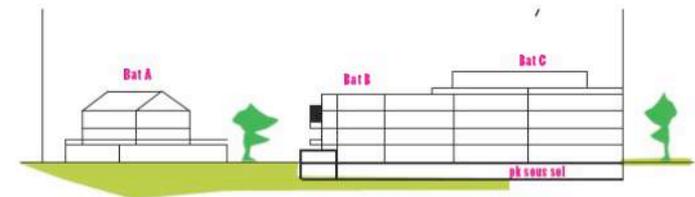
PRESCRIPTEURS POUR LES LOTS CESSIBLES APRÈS DES OPÉRATEURS IMMOBILIERS ET PARTICULIERS



ETAGE



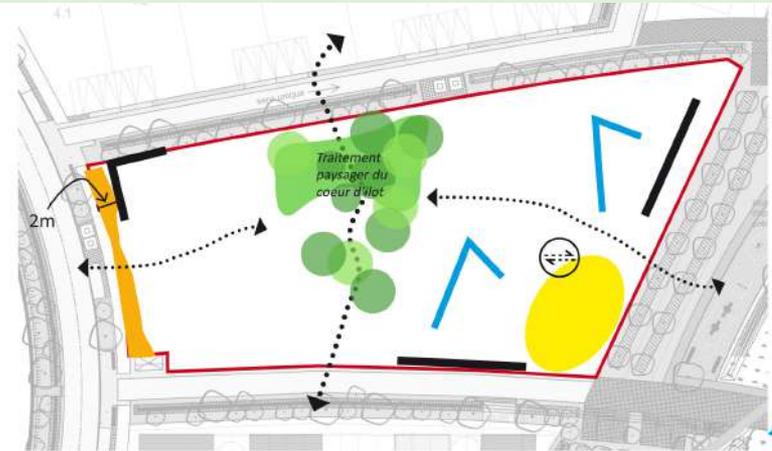
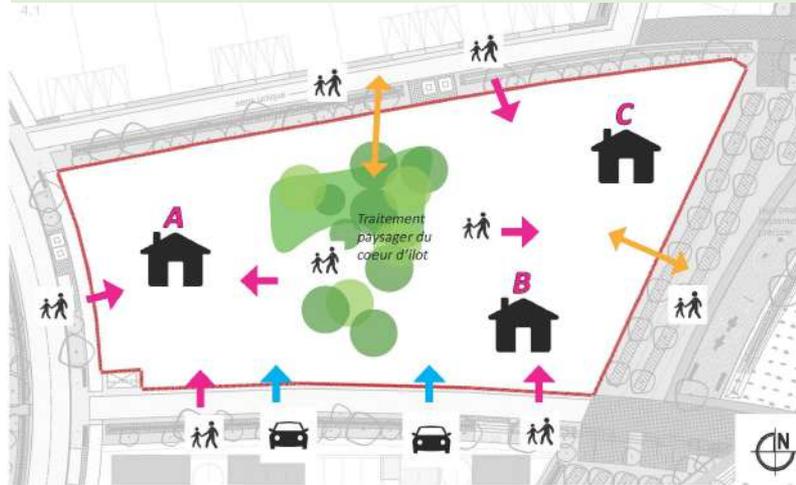
Ilot 3 façade Ouest



Ilot 3 façade Sud

# Aménageur & Urbaniste

## PRESCRIPTEURS POUR LES LOTS CESSIBLES APRÈS DES OPÉRATEURS IMMOBILIERS ET PARTICULIERS



### DES CŒURS D'ÎLOTS VEGETALISES

- > Prolonger et intensifier les trames végétales dans les îlots à construire
- > Créer des îlots de fraîcheur et garantir le développement de la biodiversité et le bien-être



# Aménageur & Urbaniste

PRESCRIPTEURS POUR LES LOTS CESSIBLES APRÈS DES OPÉRATEURS  
IMMOBILIERS ET PARTICULIERS

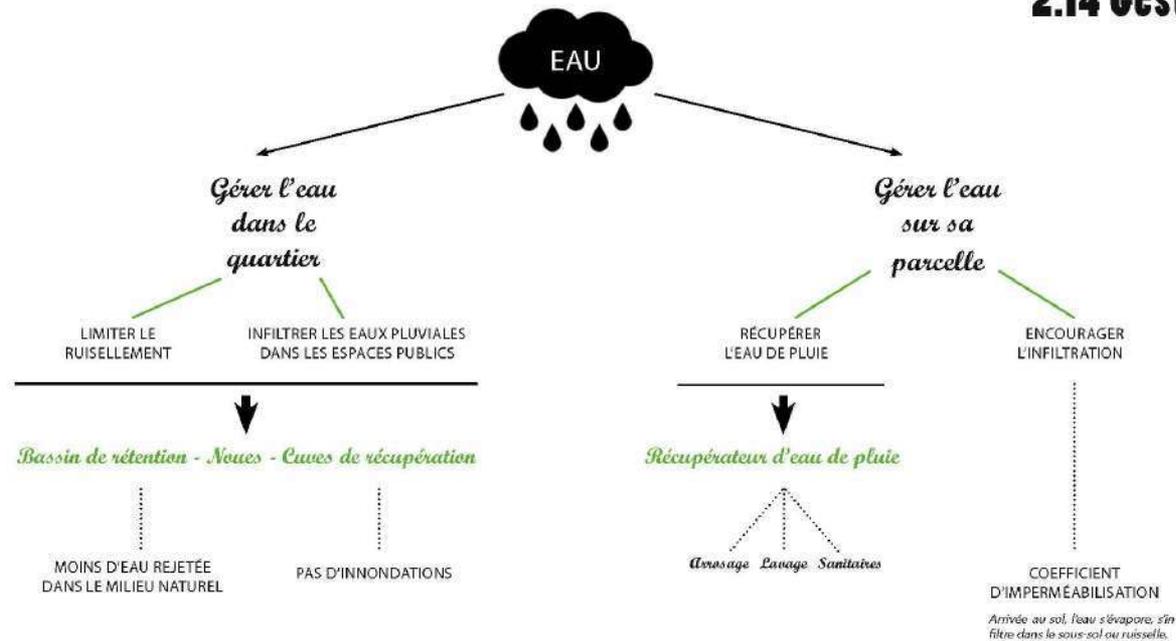


- > Préserver de la pleine terre
- > Accompagner, inciter à bien aménager son jardin
- > Préconiser des matériaux poreux, la compacité, des orientations favorables...

# Aménageur & Urbaniste

## PRESCRIPTEURS POUR LES LOTS CESSIBLES APRÈS DES OPÉRATEURS IMMOBILIERS ET PARTICULIERS

### 2.14 Gestion de l'eau



Le coefficient d'imperméabilisation est le rapport entre la surface imperméabilisée (ou l'eau ne peut pas passer) et la surface totale considérée. Ce coefficient dépend surtout du rapport entre la surface bâtie (la maison) et les zones non construites (le jardin).

Exemples d'utilisation de l'eau au quotidien



# Aménageur & Urbaniste

## PRESCRIPTEURS POUR LES LOTS CESSIBLES APRÈS DES OPÉRATEURS IMMOBILIERS ET PARTICULIERS

### 2.17 Coefficient de végétalisation

variable selon les secteurs  
(cf à la loi sur l'eau)

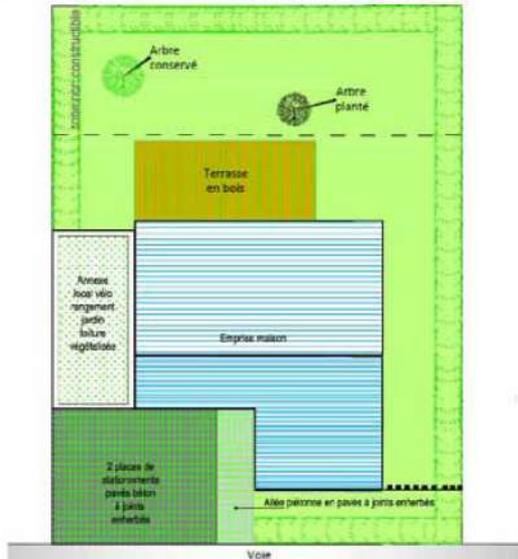
Calcul du coefficient de végétalisation - Illustration :

Superficie du terrain = 300m<sup>2</sup>

Surfaces imperméables :  
- maison = 80m<sup>2</sup> (Se1)

Surfaces semi-perméables :  
- Allée piétonne pavée = 6m<sup>2</sup> (Se3)  
- Terrasse en bois sur pilotis infiltrante = 20m<sup>2</sup> (Se3)  
- Stationnement aérien pavée = 27.50 m<sup>2</sup> (Se3)  
- annexe = 20m<sup>2</sup> (épaisseur de terre de 15cm) (Se4)

-  Plaine terre
-  Arbre planté
-  Arbre conservé
-  Haie conservée ou plantée



### Calcul du coefficient de végétalisation

1- Renseigner le n° du lot et la surface de la parcelle en m<sup>2</sup> pour connaître le coefficient de végétalisation à atteindre

Lot	7
Lot n°	
Surface parcelle en m <sup>2</sup>	

Coefficient de végétalisation à atteindre

45%

2- Renseigner les surfaces imperméables et éco-aménagées du projet dans la colonne "SURFACE DU PROJET"

		Surface totale à remplir		
			m <sup>2</sup>	
	Type de surface	Valeur de coefficient	Surface du projet (m <sup>2</sup> )	Valeur du projet
Surfaces imperméables	Maison, annexes, terrasse + stationnement si dalle béton	0,00		0,00
	Surfaces de plaine terre	1,00		0,00
Surfaces éco-aménagées	Espaces extérieurs réalisés en surfaces semi-perméables Ex : terrasse en bois sur pilotis, pavés béton à joints enherbés.	0,15		0,00
	Dalle de couvertures ou toitures végétalisées :			
	Épaisseur de terre minimale > à 8 cm et < 20 cm	0,15		0,00
	Épaisseur de terre jusqu'au niveau R+1 > 60 cm et < 120 cm	0,40		0,00
	Épaisseur de terre jusqu'au niveau R+1 > 120 cm	0,70		0,00
Surfaces espaces extérieurs imperméabilisés (voir détail)		0,00	0,00	0,00
<b>COEFFICIENT DE VÉGÉTALISATION TOTAL DU PROJET</b>			<b>CONFORME</b>	



# Merci